

## PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



**Banque Delubac & Cie**  
152 boulevard Haussmann  
75008 Paris  
www.delubac.fr



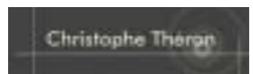
**Brunswick & Associés**  
153 bis avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine  
www.brunswick.fr



**Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables**  
19 rue Cognacq Jay  
75341 Paris cedex 07  
www.experts-comptables.fr



**Deloitte**  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
www.deloitte.com



**Théron & Associés**  
112 avenue Kléber  
75784 Paris cedex 16  
www.theron-avocats.com

### PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



### MEDIAS ASSOCIÉS



**JOURNÉES D'ÉTUDE**  
VALIDEZ VOS HEURES  
DE FORMATION CONTINUE

1<sup>er</sup> rendez-vous interprofessionnel  
**LEXPOSIA**  
2009  
Un panorama de conférences

en savoir plus :  
www.salonlexposia.com

## 9<sup>e</sup> Salon européen du droit, de l'audit et du conseil

**Judi 2 avril 2009**

**Responsabilité médicale** - Les nouveaux enjeux

**Technijuris - Le Forum des Technologies Avancées et des éléments incorporels**  
Les nouveaux services bancaires en ligne

**Les Assises du droit immobilier (3<sup>ème</sup> édition)** - L'actualité immobilière face à la crise

**Collectivités locales**

La responsabilité pénale des collectivités locales et de leurs élus  
La responsabilité administrative des collectivités locales du fait de leurs élus et de leurs agents

**Technifinance** - La Procédure Collective, un outil de gestion pour l'entreprise

**Droit social** - Loi du 25 juin : l'impact des réformes sur le contrat de travail du salarié

**Vendredi 3 avril 2009**

**Droit communautaire** - Les professionnels et le Droit communautaire

**Technijuris - Le Forum des Technologies Avancées et des éléments incorporels**  
Le respect de la vie privée dans l'entreprise

**Exercice professionnel** - Transmission du cabinet d'avocat

**Droit de l'environnement** - un remède à la crise économique et financière ?

**Entrepreneuriat** - Régime matrimonial du chef d'entreprise et transmission d'entreprise

**Fonds de commerce** - Vente de fonds de commerce et distribution du prix de vente

**Académie des sciences et techniques comptables et financières**

La maîtrise des risques dans les opérations d'acquisition et médiation du crédit aux entreprises

**Droit des Transports**

L'interaction entre le contrat de vente et le contrat de transport : sources d'erreurs et de contentieux

**LME** - Les délais de paiement et la négociation commerciale en Europe :  
les incidences de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME)

**Une grande exposition en accès libre sur pré-inscription**

Création : © LEXPOSIA - Photo : © Aywings - Fotolia.com

1<sup>er</sup> rendez-vous interprofessionnel

**LEXPOSIA**  
**2009**  
Un panorama de conférences

**9<sup>e</sup> Salon européen du droit,  
de l'audit et du conseil**

**La Procédure  
Collective**  
**un outil de gestion  
pour l'entreprise**

Chefs d'entreprise, décideurs, entrepreneurs,  
directeurs administratifs et financiers, directeurs  
juridiques, juristes d'entreprise, juristes de banque,  
juges consulaires, experts judiciaires, administrateurs  
judiciaires, avocats, experts comptables,  
commissaires aux comptes, contrôleurs de gestion...

**JEUDI  
02 AVRIL 2009**  
**CNIT  
PARIS LA DÉFENSE**



**www.salonlexposia.com**

# LA PROCÉDURE COLLECTIVE : UN OUTIL DE GESTION POUR L'ENTREPRISE

MODALITÉS D'INSCRIPTION 1 BULLETIN PAR PERSONNE (Écrire en majuscules)

**8h00** OUVERTURE DES PORTES ET PETIT-DEJEUNER D'ACCUEIL DANS L'ESPACE RESTAURATION

**8h30** ACCUEIL DES PARTICIPANTS

**Agnès Bricard** présidente du Secteur public du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables, Past Présidente du Centre national d'information sur la Prévention (CIP) du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables,  
**Philippe Brunswick** avocat associé, Société d'avocats Brunswick,  
**Christophe Théron** avocat, Théron & Associés,  
**Guillaume Cornu** associé, directeur du Département « Restructuration d'entreprise », Deloitte Finance,  
**Jocelyne Marty** directeur, Département judiciaire, Banque Delubac.

**8h40** PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DELOITTE SUR LES "DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE"

**Philippe Héry**, associé Deloitte Finance, Restructuration d'entreprise.

**8h50** ALLOCUTION D'OUVERTURE

Monsieur le Président de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France, **Jacques Raibaut**.

**9h05** PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LOI DE SAUVEGARDE - CE QUI CHANGE !

Monsieur le Professeur des Facultés de Droit, **François-Xavier Lucas**, Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

**9h25** UNE NOUVELLE APPROCHE : LA GESTION DE CRISE

Table ronde présidée et animée par **Emmanuelle Filiberti**, directrice des Rédactions Lextenso.

Avec la participation de :

**Denis Bouychou** administrateur judiciaire - Cour d'appel de Paris  
**Stéphane Cohen** vice-Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-comptables - Paris Ile-de-France  
**Jean-Jacques Mennillo** Président du Centre d'Information sur la Prévention Paris Ile-de-France  
**Jocelyne Marti** manager de transition, membre du Conseil National de l'Alimentation  
**Jean-Claude Mayer** directeur de Delubac  
**Philippe Brunswick** Président du Tribunal de Commerce de Pontoise  
**Philippe Brunswick** avocat associé, Société d'avocats Brunswick

**10h05** LES OUTILS À LA DISPOSITION DES CONSEILS DEPUIS L'ORDONNANCE DU 18 DÉCEMBRE 2008

**Serge Pelletier**, avocat, Société d'avocats Brunswick et **Christophe Théron**, avocat, Théron & Associés.

**10h30** PAUSE - ESPACE RESTAURATION, VISITE DES STANDS

**10h50** UN INGRÉDIENT INDISPENSABLE : LA TRANSPARENCE ET L'ANTICIPATION FINANCIÈRE

**Agnès Bricard**, Past Présidente du Centre national d'Information sur la Prévention (CIP) du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et **Philippe Héry**, associé Deloitte Finance - Restructuration d'entreprise.

**11h10** LES DROIT DES CRÉANCIERS ET LA VOLONTÉ DE FAVORISER LE CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Table ronde présidée et animée par **Guillaume Cornu**, associé, directeur du Département « Restructuration d'entreprise - Deloitte Finance »

Avec la participation de :

**Christophe Théron** avocat, Théron & Associés  
**Lionel Vignaud** juriste à la direction des affaires économiques de la CGPME  
**Florence Tulier** administrateur judiciaire  
**Marc Sénéchal** mandataire judiciaire

**11h50** DÉBAT AVEC LA SALLE - QUESTIONS/RÉPONSES

Animé par **Agnès Bricard** avec les intervenants de la matinée.

**12h00** CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

**Serge Bialkiewicz**, associé-gérant de la banque Delubac.

**12h30** COCKTAIL DÉJEUNATOIRE AU CŒUR DE L'ESPACE EXPOSANTS

**14h00** OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI

**Christophe Thévenot**, Président de l'Association Syndicale Professionnelle d'administrateurs Judiciaires.

**14h15** LA SITUATION PARTICULIÈRE DES LBO

Table ronde présidée et animée par **Guillaume Cornu**, associé, directeur du Département « Restructuration d'entreprise - Deloitte Finance » et **Christophe Théron**, avocat, Théron & Associés.

Avec la participation de :

**Philippe Brunswick** avocat associé, Société d'avocats Brunswick  
**Jean-Louis de Bernardy** capital investisseur, associé de Activa Capital, Président élu de l'Association Française des Investisseurs en Capital - AFIC

**14h55** COMMENT RENÉGOCIER LA DETTE DE MANIÈRE OPTIMALE / LES INCIDENCES FISCALES ET SOCIALES

**Elisabeth Lacroix-Philips**, expert-comptable, commissaire aux comptes, Cabinet ABC Paris

**15h15** ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ ET LICENCIEMENTS

**Leila Hamzaoui**, avocat associé, Cabinet d'avocats HV Associés.

**15h35** PAUSE - ESPACE RESTAURATION, VISITE DES STANDS

**16h00** LE RENFORCEMENT DE LA COHÉRENCE DU RÉGIME DES SANCTIONS ENCOURUES PAR LES DIRIGEANTS ET LES CRÉANCIERS

Intervention introductive de **Didier-Yves Racapé**, président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

16h20 - Table ronde présidée et animée par **Philippe Brunswick**, avocat associé, Société d'avocats Brunswick.

Avec la participation de :

**Christophe Théron** avocat, Théron & Associés  
**Valérie Leloup-Thomas** mandataire judiciaire  
**Tony Skurtys** substitut du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance d'Evry  
**Didier-Yves Racapé** président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

**17h00** ACQUÉRIR UNE ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Table ronde présidée et animée par **Serge Pelletier**, avocat, Société d'avocats Brunswick

Avec la participation de :

**Jacques Lepage** Noramptco, repreneur d'entreprises en situations spéciales  
**Charles Henri Carboni** administrateur judiciaire

**17h40** DÉBAT AVEC LA SALLE - QUESTIONS/RÉPONSES

Animé par **Agnès Bricard** avec les intervenants de la matinée.

**17h50** CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

Intervention de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris, **Christian de Baecque**.

**18h30** COCKTAIL SERVI AU CŒUR DE L'ESPACE EXPOSANTS

**Quand ?**

JEUDI 02 AVRIL 2009 DE 8h00 À 19h00

**Où ?**

CNIT LA DÉFENSE - 1, parvis de la Défense  
 92044 Paris La Défense cedex

**Informations complémentaires**

www.salonlexposia.com

**Se loger** (Tarifs négociés)

**Pullman PARIS LA DEFENSE GRANDE ARCHE \*\*\*\***  
 6-11 avenue de l'Arche - 92081 Paris La Défense  
 Tél.: +33 01 47 17 55 55 - Fax : +33 01 47 17 55 66  
 Contact : Sophie Marivin / h3013-sb5@accor.com

**Modalités d'inscription**

A réception de l'inscription, accompagné du règlement, une facture vous sera adressée valant convention de formation. A l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de présence. LEXposia est un organisme de formation enregistré sous le numéro 117 532 599 75.

Le règlement du prix de votre formation est à effectuer à l'inscription avant la date de formation, comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Pour les organismes soumis au Code des marchés publics, la facture vous sera adressée après la tenue de la formation. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 30 jours. Si le règlement de votre inscription est effectué par un organisme payeur extérieur (OPCA), il vous appartient de vous assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, le solde vous sera directement facturé.

**Annulation**

Votre demande d'annulation doit nous être notifiée par écrit et nous parvenir impérativement 10 jours avant le début de la formation. Pour toute demande d'annulation effectuée moins de 10 jours avant le début de la formation ou en cas d'absence, nous vous facturerons 100 % du prix de la formation. Dans ce cas et pour votre information, le montant facturé par nos soins ne pourra pas être imputable sur votre budget de formation.

**Prise en charge de la formation pour les professionnels libéraux**

L'ensemble du programme de cet événement est susceptible d'être pris en charge totalement ou partiellement par le FIF-PL, et ce dans la limite de votre crédit disponible. Pour ce faire, vous devez adresser une demande de prise en charge 15 jours avant la tenue de la formation : soit par courrier à l'adresse suivante : FIF-PL, 35/37 rue de Vivienne, 75083 PARIS cedex 02, soit par tél : 01 55 80 50 00 - Fax : 01 55 80 50 29, soit par internet sur le site www.fifpl.fr Il sera **INDISPENSABLE d'émarguer la feuille de présence sur place.** Validation au titre de la formation continue pour les avocats

Cette conférence de formation satisfait à l'obligation continue des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de décisions à caractère normatif n° 2005-001 à 2005-004. **Après avoir obtenu la délivrance des attestations de présence, les avocats pourront valider au titre de l'obligation de formation continue les heures de formation passées lors de cette journée d'étude.**

**TECHNIFINANCE (réf. LEXJ05)**

**Inscription en ligne sur : www.salonlexposia.com**

**RECEVEZ DIRECTEMENT VOTRE BADGE D'ACCES**

**RESERVEZ AVANT LE 27 MARS 2009 (dans la limite des places disponibles)**

- Connectez-vous sur [www.salonlexposia.com](http://www.salonlexposia.com)
- Cliquez sur « Inscription en ligne »
- Préparez votre cycle de conférences
- Complétez le formulaire « Badge d'accès »
- Imprimez votre badge électronique reçu par e-mail et présentez le à l'entrée du salon
- Recevez votre facture par e-mail

**OU**

**Inscription par courrier :** renvoyez votre bulletin d'inscription dûment complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de

**LEXposia SA avant le 27 mars 2009 à :**

Salon LEXposia – 29 rue de Trévise – 75009 Paris  
 Tél. : 01 44 83 66 70 - Fax : 01 44 83 66 71 - Mail : [salon@lexposia.com](mailto:salon@lexposia.com)

Votre inscription sera prise en compte dès lors que vous aurez acquitté vos droits d'entrée mentionnés ci-dessous.

(Écrire en majuscules)

**Mes coordonnées :**  M.  Mme  Mlle

Raison sociale : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

C.P : ..... Ville : .....

Tél. .... Fax : .....

E-mail (obligatoire) : .....

Profession : .....

Je suis professionnel  Je suis étudiant/stagiaire\*

\*Joindre une copie de carte d'étudiant

Désignation	Prestations	Ref	Professionnels	Etudiants stagiaires
<input type="checkbox"/> PASS MEDIUM Jeudi 02 avril	Conférences, Ateliers, Exposition	PMJ	160,00 € TTC	80,00 € TTC
<input type="checkbox"/> Cocktail DÉJEUNATOIRE Jeudi 02 avril	Obligatoirement en complément d'un PASS MEDIUM	PDJ	45,00 € TTC	45,00 € TTC

TRAIN : je souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF

Je règle la somme de ..... € TTC,  
 par chèque à l'ordre de LEXposia SA

Date :

Signature :

Les informations seront utilisées par les organisateurs du salon conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé librement auprès des organisateurs.

PLUS RAPIDE,  
AGRAFEZ VOTRE  
CARTE DE VISITE !

CONSERVEZ  
VOTRE PROGRAMME  
PHOTOCOPIEZ  
CE BULLETIN !